

# Le handicap reste sous-représenté à l'antenne

**Diversité** Le CSA français pointe encore des manques en la matière.

Le bilan de l'année 2017 en matière d'accessibilité des programmes de télévision aux personnes handicapées et de représentation du handicap à l'antenne n'est pas satisfaisant. "Il ne faut pas s'arrêter aux chiffres. En cinq ans, l'atmosphère a changé. Le handicap est devenu un vrai sujet", plaide Mémona Hintermann-Haféjée, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

## Défi de société

Seulement 0,6 % des 12 millions de personnes perçues comme handicapées sont représentées à l'antenne, selon les résultats de la vague 2017 du baromètre de la diversité (contre 0,8 % en 2016).

En collaboration avec Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, le CSA envisage de rédiger une charte sur la représentation du handicap dans l'audiovisuel, ainsi qu'un lexique, "pour éviter les abus sémantiques et sortir de l'étiquetage permanent. Nous devons changer les mentalités pour que le handicap ne soit plus quelque chose de honteux, mais une particularité qui a sa place dans la société. Et les médias ont un rôle à jouer en faveur d'une société de l'inclusion", milite la secrétaire d'Etat.

Elle se réjouit que plus de 100 heures de retransmission aient été consacrées aux Jeux paralympiques d'hiver de Pyeongchang sur France Télévisions.

Autre exemple : le succès de la série "Les Bracelets rouges" sur TF1, mettant en scène des enfants malades, dont certains en fauteuil roulant. En 2017, les volumes annuels de programmes sous-titrés pour les sourds et malentendants sont en baisse, pour huit des onze chaînes ayant l'obligation de sous-titrer l'ensemble de leurs programmes.

## Et la langue des signes ?

Par ailleurs, les sages notent une présence insuffisante de programmes interprétés en Langue des signes française (LSF), à l'exception de France Télévisions, qui s'est distinguée en traduisant en LSF les élections présidentielle et législatives, ainsi que les vœux du président.

En outre, seuls les groupes France Télévisions, M6 et Lagardère proposent des contenus accessibles aux sourds et malentendants en VOD.

Alors que certains fournisseurs d'accès à Internet ne repre-

nent pas les flux d'accessibilité proposés par les chaînes de télé.

Des difficultés techniques (comme la possibilité d'intégrer une seconde piste audio)

et financières sont avancées. Olivier Schrameck, le président du CSA, a salué "l'effort des radios ces dernières années", et souligné qu'il restait "beaucoup à faire, notamment sur le direct". Selon lui, "il faut aussi étendre l'audiodescription à la fiction, au cinéma et aux retransmissions sportives". Une suggestion : renouveler l'expérience d'audiodescription menée en 2016 lors de l'Euro de foot, à l'occasion de la Coupe du monde de football féminin et de la Coupe du monde de foot féminin des moins de 20 ans.

Autre levier : ouvrir l'emploi et la formation aux personnes handicapées dans le secteur de l'audiovisuel. Une charte du handicap devrait être rédigée, avec le concours notamment du Conseil national de consultation pour les personnes handicapées (CNCPPH).

Caroline Gourdin, à Paris

## 0,6%

### Représentation

C'est le pourcentage de représentation des personnes handicapées dans les médias audiovisuels.